

## Communiqué de presse

### Ouverture du passage inférieur de la halte de La Tour-de-Trême Une traversée en toute sécurité

**Les Transports publics fribourgeois (TPF) mettent en service le passage inférieur de la halte de La Tour-de-Trême-Village, le 2 février 2015. Ce nouvel aménagement permet aux piétons de traverser les voies de manière sécurisée pour rejoindre le chemin des Cigognes et offre une solution alternative à l'emprunt de la rue Pierre-Nicolas Chenaux. Le passage sous voies servira également au transit des élèves du Cycle d'orientation de La Tour-de-Trême. Les quais et la salle d'attente de la halte seront refaits dans le cadre du projet Bulle-Broc, à l'horizon 2018.**

Dans le cadre du programme de sécurisation des passages à niveau dangereux, les deux passages à niveau de la halte TPF de La Tour-de-Trême-Village sont remplacés par un passage inférieur. Débutés en juillet 2014, les travaux de construction se terminent fin janvier 2015. Le coût total de l'ouvrage s'élève à environ 1 million de francs. La commune de Bulle et les Transports publics fribourgeois ont financé chacun 50% du projet, en raison de la double fonction du passage sous voies : desservir la gare et servir de chemin de transit entre la ville et la zone du CO de La Tour-de-Trême.

Le nouveau passage sous voies permet de relier la halte TPF de La Tour-de-Trême-Village au chemin des Cigognes. Il offre à la population une solution alternative à l'emprunt de la rue Pierre-Nicolas Chenaux, permettant d'alléger le trafic piétonnier sur cette dernière. Le passage à niveau surveillé emprunté notamment par les élèves du CO de La Tour-de-Trême aux heures d'affluence scolaire sera définitivement fermé dès l'ouverture du passage inférieur.

Le passage inférieur n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. Le projet ne comprend pas de rampe d'accès en plus des escaliers. Deux arguments justifient ce choix. Il n'était, d'une part, pas possible de construire une rampe compatible en raison de l'exiguïté des lieux et de la topographie locale. D'autre part, il existe un chemin alternatif à l'emprunt du passage inférieur, présentant un temps de parcours similaire compatible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.

#### **En attendant la réfection du Bulle-Broc**

La halte de La Tour-de-Trême-Village sera refaite dans le cadre du projet Bulle-Broc dont les travaux devraient débuter en 2018. Le projet comprend la réfection des lignes de contact électriques et du rail avec un changement d'écartement des voies pour les rendre compatibles aux voies normales. Il est aussi prévu de réaliser un nouveau quai pour les rames RER d'une longueur standard de 150 mètres et conforme à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) ainsi que d'aménager un abri / salle d'attente pour les voyageurs.

Le chantier s'est déroulé sans incidents. Les remarques émises par les riverains dans le cadre de la procédure de mise à l'enquête publique ont permis d'apporter des améliorations dans l'architecture du passage sous voies. Les TPF remercient les services communaux pour leur appui, les entreprises engagées dans la réalisation ainsi que les riverains pour leur patience et leur compréhension tout au long des travaux.

Fribourg, le 30 janvier 2015.